

ÉCOLE POLYTECHNIQUE
Département des Génies civil, géologique et des mines (CGM)

HIVER 2024

CIV6205
Impacts des projets sur l'environnement

Devoir no 2

MICHEL A. BOUCHARD, Ph.D.
Professeur Associé, École Polytechnique

Devoir no 2

Consultation publique

Répondez à ces questions :

1. Qu'est-ce que la Commission Nationale du Débat Public (France) ? Quelles sont les différences ou les similitudes avec le Bureau d'audiences Publiques du Québec ?
2. Qu'est-ce que la Convention d'Aarhus ? Est-ce que le Canada en est signataire ? Est-ce que le Bureau d'Audience Publique du Québec et la LQE répondent en tout ou en partie à cette Convention ?
3. Est-ce que les nouveaux médias (« Réseau sociaux ») pourraient être utiles comme mesure de l'acceptabilité sociale, au Québec ?
4. Comment et à quelles étapes du processus se fait la consultation publique selon la Loi Canadienne sur l'évaluation d'impact (LCÉI 2020) ? Posez la question à Chat GPT et commentez cette réponse.

Références

www.bape.gouv.qc.ca
www.debatpublic.fr

Votre devoir devrait

- Compter au maximum 2 pages par question excluant un tableau ou une liste que vous pourriez fournir.

VOTRE DEVOIR DOIT ÊTRE RENDU SUR LE SITE DU COURS (MOODLE) AU PLUS TARD le 12 FÉVRIER 2024 AVANT 08h30